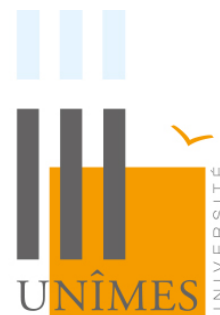


# MASTER

## SCIENCES DE LA VISION



En cours d'accréditation

### Présentation

Le master Sciences de la vision, proposé pour l'année M1 et l'année M2 en alternance (en contrat de professionnalisation et en prévision pour l'apprentissage), formera des opticiens spécialisés. Il répond aux besoins de formation de professionnels de niveau bac+5 à l'ensemble des métiers académiques ou industriels en optique ophtalmique.

La formation est organisée sur 2 ans avec des enseignements par session de trois jours (lundi, mardi, mercredi) avec 2 à 3 sessions par mois en moyenne de septembre à juillet avec 650 heures la 1<sup>ère</sup> année et 230 heures la 2<sup>e</sup> année. Une préparation séparée des 4 modules du master en 3 ans est possible.

### Objectifs

Cette formation universitaire a donc pour objectif d'offrir une formation de spécialisation, aussi bien pratique que théorique dans le domaine des sciences de la vision permettant l'acquisition de compétences en analyse de la vision et en optique de contact pour des cas complexes, et en équipements basse vision tout en apportant une expertise en recherche expérimentale. La maquette inclut ainsi en M2 un stage de 30 jours minimum pour la réalisation d'une étude expérimentale (projet tuteuré).

### Savoir-faire et compétences

Les diplômés de ce master seront des professionnels en optique visuelle capables :

- de mener une activité de recherche expérimentale,
- de réaliser une analyse de la vision, y compris pour des états oculaires complexes,
- de réaliser des adaptations de lentilles de contact complexes,
- de proposer des aides optiques basses visions adaptées,

La formation comprend un module d'anglais de spécialiste de 40 heures.

# Insertion professionnelle

La demande de création d'une formation de niveau bac+5 est soutenue par des entreprises leaders de verres correcteurs et de lentilles de contact et des associations professionnelles comme l'Association Française des Experts en Lentilles de Contact (AFELC).

Les débouchés professionnels au master en Sciences de la vision sont :

- conseiller technique dans l'industrie ophtalmique,
- conseiller technique en laboratoire de contactologie,
- responsable d'enseignement dans un organisme de formation,
- chargé(e) de projets dans un service de recherche et développement.

Poursuite d'étude :

Une poursuite en thèse est possible.

## PRE-REQUIS

Les étudiants doivent avoir acquis de solides bases de niveau licence en analyse de la vision et en optique de contact.

**CREDITS ECTS** : 120

**DUREE** : 2 ans

**NIVEAU D'ETUDES** : BAC +5

## CONDITIONS D'ACCES

- Formation continue
- Dispositifs de validation des acquis de l'expérience

## STAGE

30 jours minimum

**CONTACT** : Fabrice Bardin

Tél. 04 66 27 95 78 [fabrice.bardin@unimes.fr](mailto:fabrice.bardin@unimes.fr)